
Réunion de représentants de proximité

Pôle services

5/01/2021

Personnes présentes : Mme BERTHAULT Directrice, Mme TONNOIR élue, Mme VAUZELLE élue

Ordre du jour :

- 1- Dans la révision du projet d'établissement du CAMSP serait-il pertinent d'inscrire l'intervention d'une codeuse LPC ?, un professeur CAPEJS ?
- 2- Intervention en milieu scolaire, revoir l'organisation des plannings des éducateurs sur le CAMSP pour soutenir davantage les élèves déficients sensoriels.
- 3- La commission "Bonnes Pratiques Professionnelles" a été interpellée en réunion pour qu'elle définisse davantage ses missions et ses axes de travail. Il a été décidé de travailler à partir du guide de l'HAS sur les bonnes pratiques professionnelles.

Réponses :

1- Concernant la réécriture du projet d'établissement du CAMSP, il ne sera pas inscrit l'intervention d'une codeuse LPC, ou d'un professeur CAPEJS. En effet, ces interventions auprès des jeunes élèves de moins de 6 ans peuvent se mettre en place au moyen d'une convention entre le CAMSP et le SSEFIS. Cela pourrait être inscrit dans la rubrique " Partenariat ".

Pour la LPC, il faudra voir selon les besoins pour proposer un atelier et informer les familles et l'associer à une autre prise en charge, attention à la charge de travail des enfants.

2- Pour répondre mieux à certaines difficultés d'apprentissage, il est possible de repenser les missions de l'éducateur avec un réaménagement de son temps sur le CAMSP et en interventions extérieures. Prévoir un temps plus important d'intervention pour le soutien des sourds dans les écoles.

3- Bonnes pratiques :

Les personnes présentes font la proposition de travailler sur les pratiques professionnelles et les perspectives éducatives liées à chaque établissement.

Comment accompagner et faire progresser les enfants, dans les différents établissements, en respectant les difficultés de l'enfant mais également ses compétences à apprendre et à compenser.

Est-ce que les professionnels connaissent les pratiques professionnelles des autres services ?

Travailler et développer l'information sur les pratiques professionnelles des divers établissements

Préciser la spécificité en lien avec le handicap

Lister les objectifs pour chaque établissement en lien avec les profils des élèves

Pour la commission Représentant de proximité

F VAUZELLE